

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé: Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872, et pour étendre l'application de cet acte, ainsi amendé, à l'île du Prince-Edouard" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et la Chambre des Communes des impressions du Parlement a présenté ses septième, huitième et neuvième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Les dits rapports ont été lus par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

Ayant renvoyé à son sous-comité nommé pour surveiller le compte-rendu des débats de la Chambre des Communes la question de constater la dépense additionnelle que nécessiterait la publication des débats dans les deux langues, et comme il appert, par le 2nd rapport du dit sous-comité ci-annexé, que cette dépense est estimée à \$3,190.64, il recommande respectueusement que ce rapport soit adopté, et que les débats soient publiés dans les deux langues.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
8 mars, 1875.

Le sous-comité nommé pour surveiller le compte-rendu et la publication des débats de la Chambre des Communes a l'honneur de soumettre comme son second rapport:

Une estimation du coût de la publication d'une édition des débats en français, préparée en conformité d'une résolution du comité en date du 5 du courant, donnant instruction au sous-comité de constater le coût de l'impression des débats, dans les deux langues. Cette estimation est basée sur mille pages de matière imprimée, et est comme suit:—

Traduction, 1,000 pages à \$1.50 par page.....	\$1,500 00
Impression, composition, 1,000 pages à \$1.13.....	1,130 00
Tirage, 375 marques à 40 cts.....	150 00
Pliage, 50,000 feuilles à 20 cts. par 100.....	100 00
Papier, 1,654 mains à 16 cts. par main.....	264 64
Reliure, 200 vols. à 23 cts.....	46 00

\$3,190 64

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
M. BOWELL,
A. H. DYMOND,
G. W. ROSS,
J. O. BUREAU.